



Décé du père, demande d'argent de la mère

Par **isab13**, le **07/07/2009** à **16:06**

Bonjour, mon beau père est décédé début juin de cette année, sans laisser de testament, donc son compte bancaire est bloqué pour sa femme, donc elle demande à tout ses enfants, de lui donner de l'argent sous peine de recevoir qu'une partie de l'héritage (une maison et un appartement à partager entre la mère et 6 enfants), a-t-elle le droit d'imposer? mon mari lui a fait des courses cette semaine, tout les enfants n'ont pas participé, on ne sait pas si on pourra lui donner beaucoup d'argent, car un salaire et 5 enfants à charge, en vous remerciant, cordialement,